The Rt Rev'd David E. & Helen R. Richards

COLLEGE *for* BISHOPS

L'histoire de l'Ecole des évêques

« Le jour où je suis devenu évêque, un fardeau a été posé sur mes épaules pour lequel il ne sera pas facile de rendre compte. »
Saint Augustin, évêque d'Hippone de 396 à 430
(Sermon 340)

****

« Le travail et le ministère d'un évêque sont différents de ceux d'un prêtre."
Un évêque plus âgé lui a dit « quand il est devenu évêque, il a vraiment changé de carrière. »
Mgr. Michael Curry, Evêque président
Bulletin de l'ENS, 23 juin 2017

****

« Le jour où j'ai été ordonné, la couleur de ma chemise a changé.
Le jour où j'ai été élu, ma vie a changé. «
Mgr. J. Neil Alexander
Citant un autre évêque, *Pathways*, Automne, 2011

****

« L'épiscopat est un ordre unique distinct et différent, mais pas « supérieur » dans l'église, fonctionnant à la fois individuellement et collégialement... Une bonne doctrine de l'église, ou ecclésiologie, dépend donc d'un bon ministère de l'épiscopat.
The Ministry of Bishops, p. 29.

****

Comment raconter une histoire qui trouve sa source au commencement même du christianisme ? Comment rendre compte des changements positifs qui ont eu lieu en réponse à l'évolution des temps, même si le souci de la mission de Dieu pour l'église pour le bien du monde n'a pas changé ? Cette histoire n'est pas une innovation récente ou une histoire qui a récemment émergé pour répondre aux besoins non satisfaits de l'église, comme certains peuvent le penser. Le besoin d'évêques bien formés, fidèles et équipés est toujours le but, et l'Ecole des évêques reflète la manière historique de l'église pour l'atteindre.

D'un point de vue pratique et existentiel, la réalité de la vie et du travail des évêques n'est connue que des évêques (ceux qui ont vécu cette expérience). Les évêques expérimentés ont une connaissance pratique, une perspective existentielle et une sagesse intériorisée pour former d'autres à ce travail (ses exigences spirituelles, physiques et émotionnelles), pour partager et aider les nouveaux évêques à vivre ce ministère dans sa plénitude. Alors que les spécificités de l'apprentissage pour les nouveaux évêques ont changé au cours des siècles à mesure que de nouveaux défis sont apparus, que de nouvelles techniques ont

été développées et de nouvelles méthodologies explorées, la Chambre des évêques pour l'Église épiscopale a répondu de diverses manières à la responsabilité historique des évêques de former et d'éduquer leurs successeurs. Plus récemment, en 1993, ces efforts de longue date ont été formalisés par un accord entre le Séminaire Théologique Général et la Chambre des évêques, financé par le Fonds de pension de l'église, la Fondation de l'église épiscopale, le séminaire théologique général et La Fondation Lilly. Ces efforts ont conduit à la création de l'Ecole des évêques.

La mission de l'Ecole est :

> « D'offrir des possibilités d'éducation et de formation qui aideront les évêques dans leur vie personnelle, en tant que responsables diocésains pour la mission de Dieu et pour leur vocation, et en tant que communauté d'évêques au service de l'Église épiscopale »

Dès ses débuts, l'Ecole a compté sur les membres de la Chambre des évêques et leur expérience ministérielle partagée comme sources principales pour identifier les sujets nécessaires pour répondre aux demandes de formation et d'éducation des évêques de chaque nouvelle génération. Elle s'est également appuyée sur des questionnaires, des consultants, la recherche éducative, les conjoints ou partenaires d'évêques et une variété d'autres sources dans une époque en pleine mutation. Au fur et à mesure que les cours sont préparés, des évêques, des clercs et des laïcs compétents servent d'instructeurs en fonction des sujets traités et de la compétence du corps professoral.

Le Nouveau projet de recherche des évêques est un exemple classique de l'approche approfondie et académiquement solide que l'Ecole utilise dans l'élaboration de son curriculum. Le travail a commencé comme un projet de recherche pour identifier et développer les ressources et les besoins éducatifs des évêques dans les premières années de leurs ministères. Il a été financé par une subvention Louisville de la Fondation Lilly et était un projet commun avec l'Eglise évangélique luthérienne d'Amérique (ELCA), avec qui l'Église épiscopale a conclu un accord de communion pleine et partagée. Il s'agissait de 12 évêques épiscopaliens et de 9 évêques de l'ELCA nouvellement élus. Les coordonnateurs du projet étaient le Rev Dr Charles Kiblinger du Virginia Theological Seminary et le Rev Roy M. Oswald, pasteur luthérien ordonné et consultant principal pour l'Alban Institute. Pendant 3 ans, les deux coordonnateurs ont rencontré les évêques nouvellement élus pendant trois jours tous les neuf mois. Ils ont également conduit des entretiens personnels avec chaque évêque entre les sessions de 3 jours, puis ils ont évalué leurs conclusions.

Ces recherches et essais ont conduit au programme de résidence *Vivre nos vœux*. Il s'agit d'un programme de cinq jours pour chacune des trois premières années de l'épiscopat d'un nouvel évêque offrant la possibilité aux nouveaux évêques de se rassembler dans une communauté sous la guidance d'un corps professoral qualifié ; de réfléchir sur les dons, les responsabilités et l'autorité de l'épiscopat ; et d'acquérir des ressources pour diriger et servir les diocèses de manière efficace et fidèle. Il a été élargi pour inclure un programme de Coaching entre pairs qui offre une relation collégiale de trois ans entre un nouvel évêque et un évêque expérimenté formé en tant que coach entre pairs sous la direction d'un coach de vie professionnel et diplômé. Cette partie du programme soutient la santé spirituelle et le développement personnel conçus pour équiper les nouveaux évêques avec des talents pour un leadership transformationnel. Dans les rares cas où un évêque a un problème qui n'a pas encore été couvert par les séances *Vivre nos vœux*, et/ou le coach entre pairs de l'évêque n'est pas disponible pour consultation, l'évêque peut envoyer un courriel ou appeler l'Ecole pour recevoir de l'assistance.

Pendant la période 2007 – 2017, *Vivre nos vœux* a aidé 331 nouveaux évêques. Vingt-cinq d'entre eux étaient des évêques nouvellement élus d'autres provinces de la Communion anglicane, dont le Canada, Cuba, El Salvador, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Tanzanie. Cette opportunité d'être en relation avec des évêque membres de la Communion anglicane a apporté d'elle-même un plus à l'éducation et à la formation des évêques nouvellement élus pour une Eglise à l'échelle du monde. Les

évêques ont été soutenus par 369 coachs entre pairs expérimentés et une faculté qui comprenait 34 évêques, 23 ecclésiastiques et 55 laïcs. La Conférence annuelle des nouveaux évêques et conjoints, conçue pour inclure un soutien aux époux/partenaires des évêques nouvellement élus, a aidé 98 autres couples.

L'Ecole offre également d'autres cours conçus pour offrir à chaque évêque une formation continue depuis le moment de son élection épiscopale jusqu'au moment où l'évêque prend sa retraite. Ces cours comprennent : le Programme d'accompagnement de 90 jours qui fournit à chaque évêque élu un évêque expérimenté pour l'aider à traiter les nombreuses questions immédiates et pratiques pour la période de transition entre l'élection et l'ordination. La Conférence William et Sidney Sanders sur la Transition effective donne l'occasion aux évêques et aux conjoints/partenaires de se préparer à une transition harmonieuse et saine vers leurs années de retraite en aidant aussi leur diocèse respectif à progresser dans leur processus de sélection et d'ordination de leur prochain évêque.

En plus de ces cours l'Ecole parraine et finance des recherches indépendantes sur des sujets liés au ministère des évêques. Des évêques, des prêtres et des laics ayant une éducation et une formation appropriées, ont participé à cette branche de recherche du Collège. Les documents générés ont servi à aider au développement de nouveaux cours.

Le matériel utilisé pour les cours de formation et de formation continue est régulièrement validé. Historiquement, l'Ecole a utilisé le corps professoral du séminaire et d'autres membres du clergé ou des laïcs compétents familiarisés avec le processus de validation pour effectuer ces services. Des questionnaires et d'autres dispositifs sont utilisés lors de la présentation de tous les cours ; ils sont revus à la fin de chaque cours.

La responsabilité ancienne des évêques pour la formation et l'éducation de leurs successeurs date de l'époque de Jésus qui a appelé, modelé, et formé les premiers apôtres pour le ministère. Depuis, les évêques, en tant que successeurs directs des apôtres, ont fait de même pour ceux qui les suivent. Cette expression historique de la « succession » apostolique entend sauvegarder l'Eglise et ses enseignements, le ministère même auquel les évêques sont appelés. Cette responsabilité est clarifiée dans le rite d'ordination des évêques dans *Le Livre de la prière commune*. Et cette responsabilité particulière, humble, et importante a atteint à travers les âges la Chambre des évêques et l'Evêque président ici et maintenant.

Une partie de cette responsabilité pour la formation et l'éducation des évêques par les évêques est codifiée dans les canons III. 12.1 et 12,2., qui prévoient :

Canon III. 12 : De la vie et du travail d'un évêque

Sec. 1. Formation

Après l'élection et pendant les trois ans suivant l'ordination, les nouveaux évêques poursuivront le processus de formation autorisé par la Chambre des évêques. Ce processus de formation doit fournir un mentor à chaque évêque nouvellement ordonné.

Sec. 2. Formation continue

La Chambre des évêques exigera et assurera la formation continue des évêques et tiendra un registre de cette formation.

Ces canons ont été adoptés dans le cadre d'un effort de six ans commencé en 2000 par la Commission permanente sur le développement du ministère (SCMD) pour réviser tous les canons sur le

ministère du titre III "à la lumière de critères sains, basés sur une théologie clairement articulée et complète du ministère " (*Vers une théologie du ministère*, page 28). Comme le SCMD l'a rapporté à la75^{E} Convention générale (2006), l'inclusion de ces deux canons n'avait pas pour but de créer une autorité qui n'existait pas déjà. Ils ne fournissaient ni une évolution, ni une expansion, de l'autorité des évêques, de la Chambre des Evêques, ou de l'Evêque président. Ils ont juste rendu explicite une partie de ce qui a toujours été le cas depuis le temps des apôtres.

Cinq ans plus tard (2010) l'Ecole des évêques est devenue une société sans but lucratif, en vertu de la Loi sur les sociétés sans but lucratif du district de Columbia, pour aider les efforts de l'Ecole pour recueillir les fonds donnés pour supporter son ministère de la formation et de formation continue des évêques, et pour pourvoir à la formation et l'éducation des évêques de l'Église épiscopale. Tous les documents constitutifs ont été déposés dans les archives publiques du District de Columbia. Les rapports subséquents exigés par le district de Columbia ont été déposés dans les délais, et le District de Columbia a délivré un certificat de bonne réputation pour l'Ecole. L'Ecole bénéficie bien de l'exemption de taxe de l'église accordée par l'article 501 (c) (3) du Code de revenu interne, de ce fait toutes les contributions à l'Ecole sont déductibles en vertu des lois fiscales des États-Unis. Des dispositions appropriées pour l'accès à la propriété intellectuelle ont également été prises.

L'incorporation a donné à l'Ecole la capacité de clarifier le fait que tous les ordres du ministère ont la possibilité d'offrir leurs idées dans la formation et l'éducation des évêques. Comme le catéchisme l'affirme, chaque ordre du ministère a un rôle spécifique à accomplir, puisque nous partageons le ministère commun de tous les baptisés : de « représenter le Christ et son Eglise » selon les différents ministères auxquels Dieu nous a appelés. (*Livre de prière commune*, page 704-705) Par la participation aux travaux de divers comités thématiques, un encadrement professionnel pour l'élaboration des programmes de cours, la nomination à la faculté de Vivre nos vœux, notamment, le clergé et les laïcs continuent de fournir une aide précieuse aux évêques dans la formation et l'éducation des évêques appelés à servir Dieu et l'Eglise de Dieu.

L'Ecole des évêques continue de se concentrer sur la formation et les possibilités d'éducation fondées sur la « doctrine, la discipline et le culte » chrétiens historiques, tout en étant réceptif à de nouvelles façons et moyens de partager cette information dans une période de changement. Un exemple récent est l'ajout de L'Institut de leadership, une ressource d'information en ligne qui donne accès à des articles concernant des thèmes et questions contemporains, des études de recherche, des revues de livres, des podcasts, des vidéos, des entretiens, des articles de blogs, des liens de sites Web, et des ressources recommandées pour une étude plus approfondie, en tant qu'éléments de la responsabilité personnelle de chaque évêque pour sa formation continue.

L'Ecole élabore et présente un large éventail de programmes à succès pour la formation et l'éducation des évêques présents et futurs. Elle utilise la technologie actuelle pour aider les évêques à rester au courant du monde changeant qu'est le 21St Siècle. Ceci est accompli par tous les ordres de l'Eglise à travers le système de ministère participatif de l'Ecole. Cette approche intégrée apporte une aide précieuse aux évêques qui s'acquittent de leur ancienne responsabilité d'assurer la formation et l'éducation de leurs successeurs.